



Appel des Fédérations de la Santé et de l'Action Sociale CGT, FO et SUD

- 17 et 19 mai 2016 -

Après le passage en force de la loi santé maintenant le 49-3 pour faire passer la loi travail

Les organisations CGT, FO et SUD de la Santé et de l'Action sociale dénoncent les pratiques de passage en force du gouvernement. Contre l'avis des français, ces textes rejetés par les professionnel-les et les personnels relèvent d'un refus de démocratie, fondement de notre République.

Les prémices de cette démarche étaient déjà présents dans la Territoriale avec la Loi NOTRe, les communautés urbaines, les métropoles, les nouvelles communes, ainsi que dans l'Hospitalière avec la Loi « Santé » et la mise en place des Groupement Hospitaliers de Territoire (GHT).

L'opposition des citoyen-nes au projet de loi travail est majoritaire (81% de la population selon le sondage du Point). Malgré cela, le gouvernement décide de passer en force en utilisant le 49-3 de la Constitution.

C'est un déni de démocratie inacceptable !

Conséquences principales :

- La suppression de la « hiérarchie des normes », et la possibilité d'aller en dessous du code du travail dans les entreprises. Dans le public, cela confortera ceux qui n'appliquent pas les textes en vigueur comme par exemple pour la réduction de l'emploi précaire ;
- La remise en cause des conventions collectives nationales, des accords de branche, ce qui conduirait à terme aux mêmes conséquences sur le Statut de la Fonction publique (Etat, Territoriale et Hospitalière).
- La facilitation des licenciements économiques.
- La dérégulation du temps et des rythmes de travail etc ...

Non au coup de force ! Organisons la grève et sa reconduction !

C'est pourquoi nos Fédérations (CGT, FO, SUD) veulent mettre à profit les deux journées de grèves et manifestations rapprochées du 17 et du 19 mai, pour organiser et impulser en commun partout, dans tous les établissements, des Assemblées Générales pour débattre et organiser la grève, y compris sa reconduction, pour le retrait du projet de loi et gagner sur nos revendications.

COORDONNÉES DES ORGANISATIONS

CGT Santé Action Sociale : 01 55 82 87 49

FSPS FO : 01 44 01 06 00

FNAS FO : 01 40 52 85 80

SUD Santé Sociaux : 01 40 33 85 00

Paris, le 12 mai 2016 – 18h00